

Petit rappel des usages en vigueur dans le cadre de votre venue à la Cité musicale-Metz.

RÉSERVATIONS

Les demandes de réservation se font désormais via ce formulaire en ligne :

<https://www.citemusicale-metz.fr/enseignant-e/inscription>

Toutes les activités doivent faire l'objet d'une réservation (y compris les visites libres).

Les groupes sans réservation ne seront pas admis.

Un bon de commande sera nécessaire pour confirmer votre venue en salle à la Cité Musicale Metz.

Dès réception par mail de votre réservation, le bon de commande sera à établir. Si nous ne recevons pas le BDC **avant le 7 novembre 2024**, nous serons contraints d'annuler la réservation afin de libérer les places pour d'autres classes et enfants qui souhaiteraient assister à ces représentations.

Tout changement au sein du groupe doit être notifié à la Cité Musicale au plus tard 2 semaines avant la représentation.

Pensez-y : Les spectacles et activités des élèves de la 6e à la Terminale peuvent être financés par le PASS CULTURE. Consultez l'espace enseignant pour connaître les offres : <https://pass.culture.fr/ESPACE-PROFESSEURS>.

En cas d'absence de certains de vos élèves, veuillez noter que les places réservées ne pourront être remboursées. De plus, nous vous rappelons qu'il est impératif de ne pas dépasser le nombre d'élèves ou d'accompagnateurs initialement prévu le jour de la représentation, afin de garantir le respect de la jauge et la sécurité de tous les participants en salle. En cas de dépassement, les personnes excédentaires devront rester à l'extérieur de la salle.

ACCUEIL DU GROUPE

Les spectacles débutent à l'heure indiquée sur votre réservation.

Arriver en avance vous permettra de :

- de faciliter les contrôles liés au plan Vigipirate,
- de vous présenter aux accueils et de récupérer vos billets ;
- de découvrir les lieux ;
- de déposer vos affaires aux vestiaires et de passer aux toilettes.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

Nous sommes impatients de vous accueillir lors de nos prochaines représentations.

Cordialement,
La Cité musicale-Metz.